

Zone fonctionnelle - SaarMoselle – Funktionaler Raum

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Sarreguemines, le 11 mai 2023

### **Lancement de la zone fonctionnelle SaarMoselle : 9,1 millions d'euros de cofinancement européen pour le développement du territoire transfrontalier**

**Le 11 mai 2023, Peter GILLO, Président de l'Eurodistrict SaarMoselle, ainsi que Marie-Josée VIDAL, Vice-présidente du GECT Autorité de Gestion Programmes Interreg Grande Région ont officiellement acté la création de la Zone fonctionnelle SaarMoselle, un instrument destiné à offrir au territoire transfrontalier les capacités à mettre en œuvre des projets qui correspondent au mieux à son territoire et à sa stratégie de développement à horizon 2028.**

Au Moulin de la Blies, ancien site industriel reconverti en lieu de promenade et de découverte des techniques faïencières, c'est une nouvelle page qui s'est ouverte pour le territoire transfrontalier avec la signature de la convention de partenariat « Zone fonctionnelle – Eurodistrict SaarMoselle » entre l'Eurodistrict et le Programme Interreg Grande Région. La signature de la convention, a été l'occasion de présenter à la presse les orientations de la Stratégie territoriale 2021-2027 de l'Eurodistrict, document de référence de la Zone fonctionnelle SaarMoselle.

Mme Marie-Josée Vidal – Vice-Présidente du Programme Interreg Grande Région :

« Le programme Interreg Grande Région finance avec plus de 9 millions € la mise en œuvre de la stratégie de la zone fonctionnelle de l'Eurodistrict et se félicite des différents projets innovants à venir qui offrent de nouvelles solutions pour les enjeux locaux et améliorent ainsi la qualité de vie des citoyens de ce territoire transfrontalier ».

En 1990, la Commission européenne lançait un nouveau programme pour financer le développement économique, social et territorial en Europe : le programme Interreg. Sept ans plus tard, à la faveur d'un projet Interreg Grande Région, naissait l'association « Zukunft SaarMoselle Avenir », devenue depuis 2010 l'Eurodistrict SaarMoselle sous forme de Groupement Européen de Coopération Territoriale. Ce 11 mai, la boucle est bouclée puisque le Programme Interreg reconnaît à travers son objectif « Une Europe plus proche des citoyens » la position particulière de certains territoires transfrontaliers en leur confiant, et c'est une nouveauté, un financement propre et la faculté de sélectionner des projets transfrontaliers pertinents pour leur territoire.

M. GILLO, Président de l'Eurodistrict SaarMoselle a expliqué que la « zone fonctionnelle, qui paraît un peu compliquée au premier abord est un pas important vers plus d'autonomie et le renforcement de la coopération transfrontalière dans l'Eurodistrict. Tous les citoyens de la région frontalière en profiteront. L'UE met à disposition plus de 9 millions d'euros pour le territoire de l'Eurodistrict SaarMoselle afin de mettre en œuvre des projets d'avenir dans les domaines de la santé, du bilinguisme, de la mobilité, du développement économique et du tourisme ».

La gestion territorialisée de cet outil de cofinancement se fera par une équipe dédiée au sein du bureau de coopération de l'Eurodistrict SaarMoselle, chargé notamment de l'instruction des demandes de cofinancement, ainsi que d'un Comité de sélection des projets, organe composé de la Présidence de l'Eurodistrict et de cinq délégués du versant sarrois et cinq du versant français.



Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Kofinanziert von  
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Zone fonctionnelle - SaarMoselle – Funktionaler Raum

## COMMUNIQUE DE PRESSE

À partir du 11 mai 2023, les porteurs de projets intéressés pourront déposer leurs projets dont le budget global dépasse 200.000,00 € sur la plateforme JEMS Grande Région <https://www.interreg-gr.net> au moment qu'ils estiment opportun (dépôt au fil de l'eau). La demande de concours est à déposer en version finale en deux langues, accompagnée de toutes les pièces justificatives. La première réunion du Comité de sélection aura lieu en juillet, la suivante en fin d'année 2023 ou début d'année 2024. Les dates des réunions seront communiquées sur le site internet de l'Eurodistrict <https://www.saarmoselle.org/>. Pour la préparation des projets, tout particulièrement du budget, ainsi que des questions sur le fonctionnement du Programme Interreg, les porteurs de projets peuvent se rapprocher en priorité des Points de contact de leur versant territorial <http://www.interreg-gr.eu/fr/points-de-contact/>.

### Pour plus d'informations :

**Nico Palma - Eurodistrict SaarMoselle - Tél. 0049 (0)681 506-8016** [nico.palma@saarmoselle.org](mailto:nico.palma@saarmoselle.org)

### A propos de l'Eurodistrict SaarMoselle :

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) „Eurodistrict SaarMoselle“ a été créé en 2010. Ses membres sont des collectivités intercommunales françaises et allemandes représentant plus de 600.000 habitants. L'Eurodistrict SaarMoselle souhaite renforcer l'attractivité de l'agglomération transfrontalière, afin qu'elle puisse se positionner parmi les régions d'Europe et assurer la croissance, l'emploi et la qualité de vie de ses habitants. Il défend les intérêts de la région transfrontalière, facilite la coopération entre associations et pilote de nombreux projets transfrontaliers.

L'actuel Président de l'Eurodistrict SaarMoselle est Peter GILLO, Directeur du Regionalverband Saarbrücken (Communauté urbaine de Sarrebruck)

[www.saarmoselle.org](http://www.saarmoselle.org) | [info@saarmoselle.org](mailto:info@saarmoselle.org)